PROCES VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois juin, le Conseil Municipal légalement convoqué le seize juin s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence de Monsieur LAVIALLE David, Maire.

Étaient présents : Mrs LAVIALLE David - AUBOUIN Philippe - LESPINE Stéphane - PADOVAN Benjamin – SOLLER Jean-Pierre – DITTE Pascal – DUVERGER Jean-Philippe –
Mmes DUVIGNEAU Karine - FERRAZ Maryvonne – RAULOT Sandrine –– GÉRAUD Ophelie – BUSQUET Lisa - MAÎTRE Élise

Pouvoirs : CADIOU Magali à RAULOT Sandrine
Absent excusé : CADIOU Magali
Secrétaire : Madame DUVIGNEAU Karine

ORDRE DU JOUR :

- Approbation conseil municipal du 26 mai
- Vote DM N°1 terrain ZE 59
- Vote DM N° 2 Maison Presbytère
- Délibération montant amande dépôt sauvage
- Délibération rétrocession concession cimetière communale de la famille TRENTIN
- Redevance GRDF droit d'occupation

DÉLIBÉRATIONS IMPRÉVUES :

- Néant

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS :

- ❖ Réflexion sur le Blason/Logo identifiant de la commune + boite à idées Rond-Point+ Terrain Salle des fêtes
- ❖ Chemin du Manège 50 km/h ou 30 km/h
- ❖ La « Mayade » détermination de la date – 11 ou 18 septembre 2026
- ❖ Embellissement d'un poste transformateur électrique
- ❖ Les élus VGA et leurs délégations
- ❖ Commissions thématiques VGA
- ❖ Agenda

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 h 30, remercie les membres du conseil municipal présents puis passe à l'ordre du jour.

Le conseil municipal du 26 mai est approuvé.

DÉLIBERATIONS :

- DM N°1 concernant la ZE 59 pour le 1 € symbolique

Les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité pour faire la DM
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 15

- DM N°2 concernant la vente de la maison rue du Presbytère

Les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité pour faire la DM
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 15

- Adoption d'une amande administrative pour dépôts sauvage

Les membre du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité pour prendre les mesures nécessaires.
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 15

- Reprise concession famille TRENTIN,

Les membres du conseil municipal sont d'accord à 14 voix pour et 1 voix abstention et acceptent la rétrocession.
Contre : 0
Abstention : 1
Pour : 14

- Redevance d'occupation du domaine public 2026 pour GRDF

Les membre du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité pour prendre les mesures nécessaires.
Contre : 0
Abstention : 0
Pour : 15

Pas de délibération imprévue

- Vote concernant le logo de la commune

Le Maire présente aux membres du conseil municipal les 17 logos représentant la commune, il demande à chaque personne de choisir maximum 3 logos.

Après vote, il ressort 3 logos mais le vote définitif se fera le jour de la Mayade

- La Mayade : se tiendra le 11 septembre avec apéritif dinatoire offert aux habitants suite aux élections.

- Chemin du manège passera à 30 km/h dès que possible

- Embellissement d'un poste transformateur électrique par le TE47, la proposition est faite au membre du conseil municipal de préparer des documents pour monter un dossier à envoyer au TE47

- Commission thématique VGA, le Maire demande aux membres du conseil municipal de voir la commission qu'ils souhaitent intégrer, réponse avant le 15 juillet.

- Information sur présentation des Élu de VGA

- Rappel projet Rond-point et espace vert

Prochaine commission Animation le 7 juillet à 19h00

Prochain Conseil Municipal le 29 septembre 2026

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

Le Maire	Le secrétaire de séance
David LAVIALLE	Karine DUVIGNEAU